

ORDRE DU JOUR

CONSEIL MUNICIPAL DU 05 FEVRIER 2026

A 18 H 00

- Désignation d'un secrétaire de séance ;
- Approbation du procès-verbal de la séance du 04 décembre 2025 ;
- Chambre régionale des comptes (CRC) : bilan des actions entreprises consécutivement au rapport d'observations définitives de la CRC concernant le contrôle des comptes et de la gestion de la Ville relatif à l'enquête sur l'école primaire ;
- Budget Principal – Assujettissement à la TVA des activités de la boutique de l'Espace Automobiles Matra ;
- Subvention communale 2026 à destination du Centre Communal d'Action Sociale ;
- Demandes de subventions DETR / DSIL au titre de 2026 :
 - Réhabilitation du gymnase Saint-Marc ;
 - Aménagement du terrain de football synthétique et construction de vestiaires au stade Jules Ladoumègue ;
- Opérations foncières :
 - Droit de passage et de tréfonds au lieu-dit « l'étang de courte queue » ;
 - Acquisition par don à la commune – « Les Grenouillères » ;
 - Cession d'un local à un pétitionnaire – Place du Général de Gaulle ;
 - Cession d'une parcelle au profit d'un pétitionnaire – Allée des Pâquerettes ;
- Approbation du Procès-Verbal relatif à la mise à disposition des biens du service urbanisme au profit de la Communauté de Communes du Romorantinais et du Monestois ;
- Convention de servitudes pour les ouvrages souterrains avec Enedis – Avenue de Villefranche-sur-Cher ;
- Demande d'avis de la DSDEN (Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale) pour la mise en place d'une Direction commune des écoles maternelle et élémentaire Louise de Savoie – Réseau Voltaire ;
- Avis sur la demande d'affiliation volontaire au CDG 41 du Syndicat Mixte du SCoT Vallée du Cher à la Sologne ;
- Personnel communal :
 - Tableau des effectifs ;
 - Renouvellement de mises à disposition de personnel ;
 - Rémunération de vacances ;
 - Installation du Comité Social Territorial commun à la commune et au Centre Communal d'Action Sociale rattaché ;
- Questions diverses.